

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

71056

Objet

Désignation des membres  
pour faire partie de la  
Commission paritaire  
communale.

DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

US-PRÉFECTURE - ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE

10. MAI 1971

DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE  
(Art. 46 du C.M.)

(annulé par lettre 17.71  
à annexer)

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze

le trente avril

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M<sup>e</sup> DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. STIPAL, BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M<sup>e</sup> DUFOUR  
DELAIR par M. MONTRON  
Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUTET.

de LIPKOWSKI, Maire  
DOIREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### DESIGNE :

- Comme membres titulaires pour faire partie de la commission paritaire communale : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. STIPAL, BUJARD, BUCHET, adjoints au Maire, MM. PAPEAU, LACHAUD, BARDE, BERLAND, Conseillers Municipaux.
- Comme membres suppléants : MM. MONTRON, NAULIN, Mme FAVIERE, MM. BOUCHET, BARRIERE, RIVIERE, DOIREAU, COLLE, Mme BIDEAU.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*

1er Juillet 1971

Le Maire de Royan

À Monsieur le Préfet de la  
Charente-Maritime

Direction des Finances et  
des Collectivités locales  
2° Bureau

s/c de Monsieur le Sous-Préfet  
de ROCHEFORT

OBJET : Commission Paritaire communale du personnel  
Communal

REF : votre lettre du 25 Juin 1971 - PB/31

En réponse à votre lettre citée en référence ci-dessus, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je désigne pour siéger à la commission paritaire communale les représentants suivants :

M. le Maire  
M. TERTARD, Melle FOUCHÉ, MM. SEIPAL et  
DUCHET, Adjointe  
MM. BOIREAU, PAPEREAU, L. CHAUD, BARDE et  
BERLAND, Conseillers Municipaux.

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,

A. DUFOUR